

La fiscalité des sociétés de holding

Objectifs :

Parvenir à une approche complète des sociétés holding (objectifs, constitution, fonctionnement).
Adapter la gestion fiscale des sociétés holding et de la notion capitale de société holding animatrice au regard des conséquences fiscales.
Réaliser des choix de constitution éclairés en matière de structure de groupe en fonction des objectifs voulus.
Appréhender le régime mères-filles (conditions d'application et conséquences) et l'option de l'intégration fiscale.

Public concerné :

Prérequis : Aucun prérequis

Intervenant(s) :

Consultant en gestion patrimoniale
Formateur en fiscalité et droit des affaires à l'Université de Droit de Toulouse et de Toulon (Master II)

Moyens pédagogiques et techniques :

Présentation d'exemples pratiques sur grand écran
Remise de support de cours, bibliographie, études et tableaux de synthèses actualisés des publications des lois de finances et des évolutions de la jurisprudence (Code des impôts, instructions administratives BOFIP, RJF édition Francis Lefebvre)

Si formation en distanciel :

Nombre de participants maximum : 15
Déroulement de la formation sur l'application Teams
Démonstration sur grand écran
Démonstration et réalisation d'exercices
Echanges interactifs en direct uniquement (pas de tchat)
Transmission par email d'un support de cours (à imprimer de préférence)

Durée de la formation : 12 heures.

Nombre de participants maximum : 25 stagiaires.

Programme :

1er jour - matin

Définition de la société holding. Intérêt de la constitution d'une société holding, étude des effets de levier juridique, économiques et fiscaux.

1er jour - après-midi

Les modalités des différentes formes de holdings, les conséquences fiscales de la qualification de société holding passive ou animatrice, les conventions entre filiales et sociétés « holding ». Analyse des conventions de prestations de services et de trésorerie.

2ème jour - matin

Conséquences en matière de TVA et de Taxe sur les salaires.

Analyse des différentes solutions à la création d'une société holding (holding par le haut ou par le bas).

2ème jour - après-midi

Les conséquences de l'option pour le régime mères-filles. Les modalités pratiques de l'intégration fiscale.

Etude des diverses jurisprudences et de la doctrine administrative.

Modalités d'évaluation des acquis :

Quiz général en fin de formation

Questions / Réponses

Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Si formation en distanciel :

Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam,

Connexion internet efficiente

Avoir télécharger l'application gratuite Teams

Télécharger les applications de bureau et mobiles Teams | Microsoft Teams

Connectez-vous à Microsoft 365.

Cliquez sur le bouton Menu, puis sélectionnez Teams.

Une fois Teams chargé, sélectionnez le menu Paramètres dans le coin supérieur droit, et téléchargez l'application de bureau.

Enregistrez et exécutez le fichier téléchargé.

Modalités et délai d'accès

Inscription possible jusqu'à 48h avant la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Taux de satisfaction de la formation : 92% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : Année 2025

Conditions tarifaires : nous consulter